



INSECTICIDE



ADAMA

SILENCER^{MD} 120 EC

SILENCER^{MD} 120 EC contrôle une large gamme d'insectes dans les champs, les arbres fruitiers et l'horticulture.



GROUPE 3

Matière active :

Lambda-cyhalothrine
120 g/L = EC

Doses d'application et acres pouvant être traités :

Doses : 17 – 94 mL/ac
(Dose standard: 34 mL/ac)

Acres traités : 40 à 220 ac/bidon
(Dose standard: 110 acres/bidon)

Format :

Caisse : 4 bidons de 3,785 L

Volume d'eau :

Voie terrestre : 40 à 80 L/ac
(10 à 20 gal US/ac)

Voie aérienne : 4 à 16 L/ac
(1 à 4 gal US/ac)

Résistance à l'entraînement par la pluie :

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Brise-vents
- Cerisiers de Virginie
- Carottes
- Céréales (avoine, blé, orge)
- Cerises
- Choux (brocoli, choux de Bruxelles, choux, chou-fleurs)
- Fraises
- Maïs (de grande culture, sucré)
- Patates douces
- Pêches et nectarines
- Poires

- Pommes
- Pommes de terre
- Prunes
- Tabac
- Tomates

SILENCER^{MD} 120 EC est homologué pour près de 30 cultures; consulter l'étiquette pour plus d'informations.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS :

- Altises (de la pomme de terre, des crucifères, des tubercules)
- Anthonome de la fleur du fraisier
- Arpenteuse tardive
- Carpocapse de la pomme
- Cécidomyies (du chou-fleur, du pommier)
- Cercope des prés
- Charançons (de la carotte, de la graine du chou – adultes, de la luzerne, de la prune, du maïs, noirs de la vigne – adultes, rayés du pois)
- Chrysomèle de l'haricot
- Cicadelles (blanche du pommier, de la pomme de terre)
- Doryphore de la pomme de terre
- Fausse-arpenteuse du chou
- Larves de fausse-teigne crucifères
- Légionnaires (Bertha, d'automne, uniponctué)
- Livrée des prairies
- Mineuse marbrée
- Mouche de la carotte
- Piéride du chou
- Psylle du poirier (nymphe, adultes)
- Pucerons (européens de l'asperge, farineux du prunier, du haricot, du pois, du soya, lanigère du pommier, vert du pommier, vert du pêcher)
- Punaies (brune du pommier, terne)
- Pyrale du maïs
- Sauterelles
- Thrips de l'oignon
- Tordeuses (à bandes obliques, du cerisier, du pommier, orientale du pêcher, pâle du pommier)
- Trypète des cerises
- Vers de l'épi de maïs
- Vers-gris (moissonneur, occidental)

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Insecticide de contact et d'estomac à action rapide.



SILENCER^{MD} 120 EC

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

Herbicides :

- SQUADRON^{MD}

Fongicides :

- Allegro^{MD}
- BUMPER^{MD} 432 EC

- SORATEL^{MD}
- TOPNOTCH^{MC}

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, notamment le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits de mélange en cuve diffèrent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ce ne soit spécifiquement indiqué sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent réduire l'efficacité du pesticide ou augmenter les dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1 855-264-6262 pour obtenir des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

Toujours vérifier à l'avance la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange d'eau, de SILENCER^{MD} 120 EC et du produit d'association à mélanger en réservoir en petites quantités proportionnelles.

1. Remplir le cuve du pulvérisateur aux ½ avec de l'eau.
2. Démarrer l'agitation de la cuve du pulvérisateur.
3. Ajouter la quantité requise de SILENCER^{MD} 120 EC.
4. Au besoin, ajouter les adjuvants ou les surfactants requis pour les produits associés au mélange en cuve.
5. Continuer l'agitation tout en remplissant d'eau le reste du réservoir de pulvérisation.

REMARQUE: En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre WAMLEGS ou WALES pour connaître le protocole de mélange approprié.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES :

La nécessité et le calendrier d'une application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les insectes spécifiques.

INTERVALLE DE RÉINSERTION :

- Maïs (de grande culture, sucré) :
 - Récolte manuelle/détassage manuel : 3 jours
 - Toutes les autres activités : 12 heures
- Toute autre culture :
 - Toutes les activités : 12 heures

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE* :

- Oléagineux, Pommes de terre : 7 jours
- Timothée : 14 jours
- Maïs (de champ), Légumineuses (soya, haricots, pois de grande culture) : 21 jours
- Blé, Orge, Avoine : 28 jours

* Voir l'étiquette pour obtenir la liste complète des délais d'attente avant récolte pour toutes les cultures homologuées.

ROTATION DES CULTURES :

Aucune restriction l'année suivante.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

- NE PAS couper les champs traités pour l'ensilage ou le fourrage.
- NE PAS faire paître des animaux dans les champs traités.
- NE PAS donner les cultures traitées au bétail.

Pour les graminées/non-graminées cultivées pour la production de semences uniquement : NE PAS nourrir le bétail avec les déchets de prètamisage et les restes de semences.

ENTREPOSAGE :

Garder à l'abri du gel.

CLIQUEZ ICI À ACCÉDER TOUS
LES DÉTAILS DE PRODUIT.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.
Numéro sans frais : 1.855.264.6262 | ADAMA.COM

BUMPER^{MD}, SILENCER^{MD}, SORATEL^{MD} and SQUADRON^{MD} sont des marques déposées, et TOPNOTCH^{MC} est une marque de commerce d'ADAMA Group Company. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives. © 2025 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.

CONSEILS PRATIQUES :

Appliquer à des températures inférieures à 25 °C. Appliquer le soir ou tôt le matin lorsque les températures sont fraîches pour obtenir le meilleur contrôle.